# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## musée national des arts et traditions populaires

Question écrite n° 114651

### Texte de la question

M. Alain Marsaud appelle l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur le devenir du Musée national des arts et traditions populaires. Créé en 1937 à Paris, ce Musée collecte, conserve et présente au public les témoignages de la vie quotidienne dans les provinces de France. Ce musée a fermé ses portes en vue d'une éventuelle délocalisation à Marseille. Or, à ce jour, aucun projet concret d'implantation n'a été envisagé et la question du stockage des collections se pose. Aussi, il le prie de lui indiquer les projets à venir concernant le Musée national des arts et traditions populaires et si une délocalisation est envisagée.

### Données clés

**Auteur :** M. Alain Marsaud
**Circonscription :** Haute-Vienne (1re circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
**Type de question :** Question écrite
**Numéro de la question :** 114651
**Rubrique :** Patrimoine culturel
**Ministère interrogé :** culture et communication
**Ministère attributaire :** culture et communication

### Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 26 décembre 2006, page 13453